

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 DECEMBRE 2025

IV- AFFAIRES GENERALES

Rapport n° 2 : Maison de santé – Aménagement du plateau au 1^{er} étage et demande de la DETR

Madame la Présidente réaffirme la volonté de la Communauté de pallier la désertification médicale du territoire et de faciliter l'accès aux soins.

A ce jour, l'ensemble des cabinets sont occupés. C'est pourquoi la CCAF a missionné Mme Fabienne CASTETS, architecte, pour la réalisation d'une étude de l'aménagement du plateau restant au 1^{er} étage en 4 cabinets et une zone d'attente. L'objectif est d'anticiper le souhait de nouveaux professionnels désireux de s'installer sur le territoire, mais également la prise en charge des docteurs juniors et, également la venue de médecins solidaires.

Dans cette perspective, et dans un objectif de faciliter le cheminement des patients, et de rendre plus lisibles les cabinets de chacun des professionnels, une étude de signalétique intérieure et extérieure a été menée.

L'ensemble des coûts présentés en annexe est estimé à : 98 293.13 EUROS HT, soit 117 951.75 EUROS TTC (pas de FCTVA sur cette opération).

Le Conseil communautaire est appelé à se prononcer favorablement sur la demande de subvention auprès de la D.E.T.R. à hauteur de 50 % des coûts TTC, et d'inscrire cette action dans le cadre du CRTE - Contrats pour la réussite de la transition écologique – Année 2026.